

2024

BILAN D'ACTIVITÉ 2024

« COMPOSER AVEC LE VIVANT, COMPOSER AVEC DEMAIN »

-

« Les plantes paraissent toujours exotiques au début »*, rappelle Gilles Clément. Aujourd'hui, dans un contexte où le repli sur soi et la défiance envers l'étranger gagnent du terrain, cette étrangeté ne fait pas toujours recette. De même, dans la nature, on cherche souvent à éradiquer ce qui détonne, à maîtriser ce qui dérange, oubliant que c'est justement dans cette diversité que résident nos meilleures chances d'adaptation.

Ce qui nous semble étranger ou menaçant aujourd'hui sera peut-être, demain, un allié inattendu. À l'heure où notre climat change, où nos paysages se recomposent sous l'effet de pressions multiples, ces végétaux venus d'ailleurs, ces espèces dites « envahissantes », nous obligent à repenser notre rapport au vivant. Faut-il tout maîtriser, tout contenir ? Ou plutôt apprendre à observer, comprendre, accompagner ?

Ces questions dépassent le seul monde végétal. Elles traversent l'ensemble de nos pratiques d'aménagement, à mesure que s'affirment la sobriété foncière, la nécessaire réhabilitation, la préservation des ressources. Là où d'autres apportent des solutions toutes faites, le CAUE préfère cultiver une capacité d'adaptation : il ne s'agit pas d'imposer un modèle, mais de co-construire avec les collectivités une vision à long terme, ancrée dans leurs singularités.

Composer : non pas plaquer une recette, mais aider à inventer des réponses collectives et sensibles, adaptées à chaque territoire.

Composer : non pas éradiquer un vivant dérangeant, mais apprendre à le canaliser, à en faire un indicateur de mutation de nos milieux.

Composer : non pas dresser des murs, mais retisser des liens, entre habitants, élus, experts, pour renforcer ensemble notre capacité à prévoir et à agir.

C'est dans cet esprit que le CAUE entend poursuivre sa mission : nourrir le dialogue, partager des connaissances, soutenir la transformation progressive des pratiques. Plus que jamais, la question de l'aménagement est une question de culture : culture du sol, culture du vivant, culture commune entre citoyens et collectivités.

C'est la force d'une ingénierie de la conception, de la sensibilisation : accompagner la transition non comme un combat, mais comme un apprentissage partagé, un chemin à construire au rythme de la culture commune. Notre rôle est de donner les moyens de voir, de comprendre, et de décider collectivement comment habiter demain — en faisant de la contrainte une ressource, et du vivant notre meilleur partenaire.

** Citation extraite de l'entretien de Gilles Clément avec Francis Hallé, Le Monde M, 4 juillet 2017*

Thierry Orveillon
Président du CAUE 22

SOMMAIRE

-

P.9 À PROPOS DU CAUE 22

+ Missions du CAUE 22
+ Centre de documentation et communication

P.15 CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS

+ Valorisation d'un paysage agricole (Quemper-Guézennec)
+ Le projet de Hameau léger (Binic-Etables sur mer)
+ Saisir l'opportunité des OAP (Leff Armor Communauté)
+ Îlot Boishardy (Bréhand)
+ Réinvestir les maisons de bourg (Plouézal)

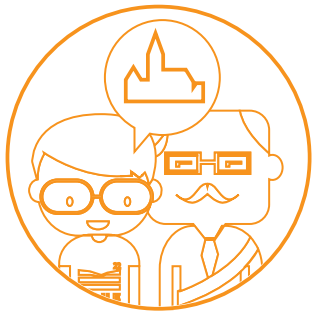
P.37 SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS

+ Dernière génération d'architectes et de paysagistes installés en Côtes d'Armor
+ Et si demain ... quelques histoires contrefactuelles de la Hunaudaye
+ Un projet participatif à l'école des Merles (Saint-Brieuc)
+ La cour d'école repensée par les enfants (Pleslin-Trigavou)
+ Bibliothèques en réseau

P.55 VIE INTERNE DU CAUE

+ L'équipe
+ Les administrateurs et l'assemblée générale
+ Les stagiaires
+ Le bilan financier

À PROPOS DU CAUE **22**



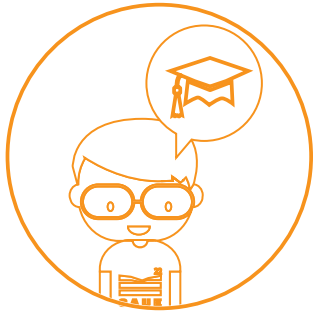
CONSEILLER
LES COLLECTIVITÉS



CONSEILLER
LES PARTICULIERS



SENSIBILISER,
INFORMER



FORMER
TOUS LES PUBLICS

NOS MISSIONS

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement sont nés de la loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 qui leur confie des missions d'intérêt public. Le CAUE des Côtes d'Armor est créé en 1979, sous statut associatif. Il rassemble aujourd'hui les compétences d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes. L'équipe est composée de 11 personnes (8,9 ETP) dont 7 techniciens qui ont pour mission de conseiller, informer, sensibiliser et former tous les publics (collectivités, administrations, particuliers, scolaires...) et de 4 employés pour la part direction, administration, documentation, communication et comptabilité.

Le CAUE est à la disposition des collectivités locales et des administrations qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme, d'architecture ou de paysage. Il fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural.

L'ADHÉSION

Le CAUE a un statut associatif, chacun peut y adhérer. Son financement est principalement assuré par la taxe d'aménagement perçue par le Conseil Départemental. Cette taxe finance les politiques de protection des espaces naturels sensibles et le fonctionnement du CAUE, en remplacement de la TDENS et de la TDCAUE.

Le montant de l'adhésion varie suivant le statut de l'adhérent : particuliers : 15 euros - associations : 37 euros - organismes : 135 euros - collectivités : chaque commune peut adhérer pour un montant annuel fixé à 0,10 euros / habitant recensé au 1er janvier par l'Insee. L'adhésion peut aussi être portée par un EPCI qui cotise pour le compte de l'ensemble des communes qui la composent. Les syndicats mixtes peuvent adhérer parallèlement par cotisation de 37 euros au même titre qu'une association.

En 2024 : 344 communes adhérentes - 8 structures intercommunales (sur 8) - 46 particuliers - 2 organismes - 3 associations.



LE CENTRE DE DOCUMENTATION

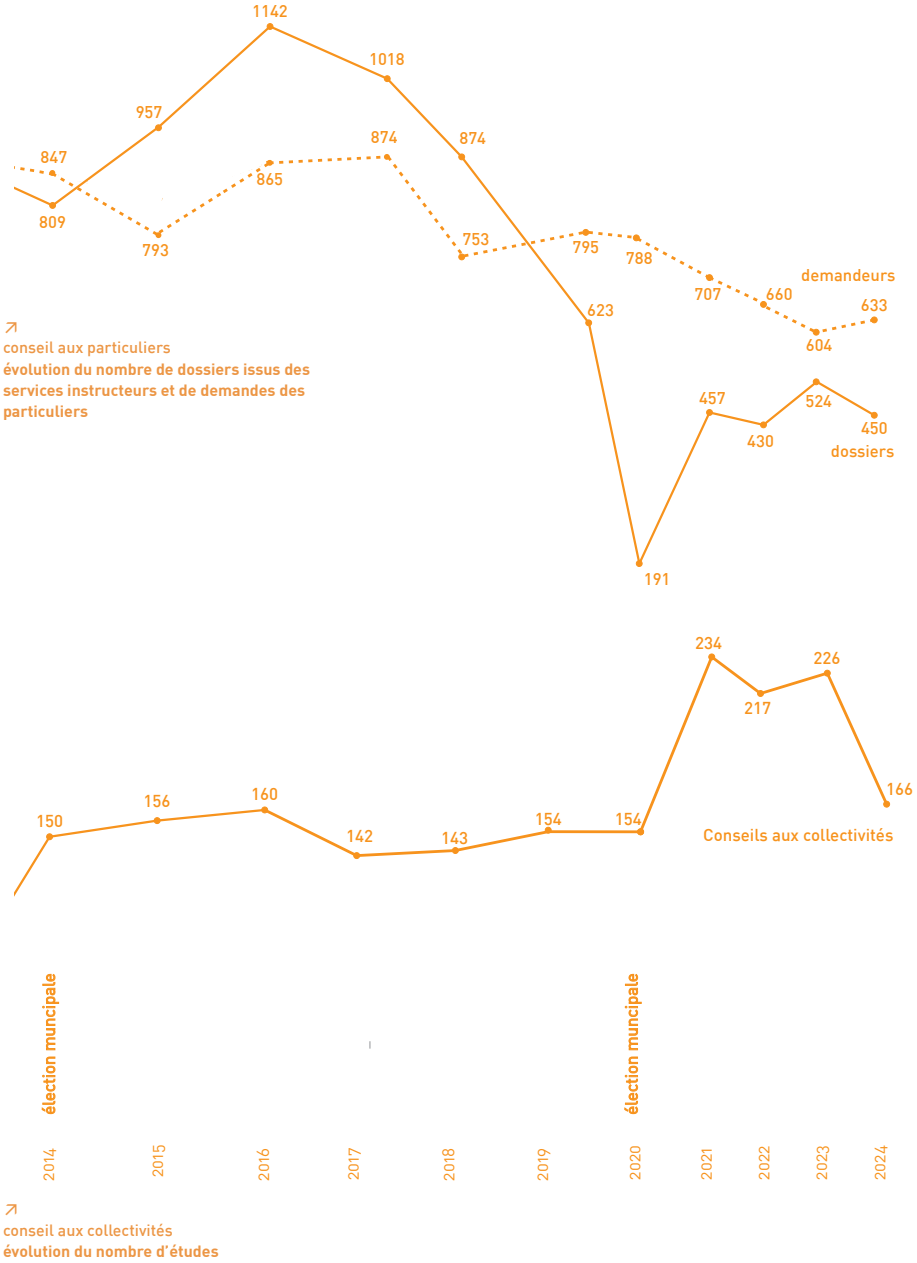
Le CAUE dispose d'un fonds documentaire spécialisé en architecture, patrimoine, habitat, aménagement, urbanisme, paysage et sensibilisation scolaire.
La consultation du fonds est possible via le portail documentaire à l'adresse : http://www.caue-docouest.com, qui regroupe l'ensemble des catalogues des centres de documentation des CAUE de la Sarthe (72) / de Loire Atlantique (44) / du Maine et Loire (49) / de la Vendée (85) / de la Manche (50), du Calvados (14) et des Côtes d'Armor. Le centre documentaire est ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. La consultation est libre et gratuite, le prêt à l'extérieur est autorisé moyennant l'adhésion à l'association.

SITE INTERNET / RÉSEAUX SOCIAUX / MÉDIAS

Le site internet a pour objet l'information du grand public. Pour rester connecté, le CAUE 22 a une page facebook qui permet d'informer sur notre activité et d'annoncer les prochains évènements et expositions. Vous pouvez nous rejoindre sur la page « CAUE des Côtes d'Armor». Réalisée par le CAUE, une lettre d'information électronique est adressée à près de 2000 contacts. Des articles réguliers paraissent dans la presse locale (Le Télégramme, Ouest-France, La presse d'Armor...).
En 2024, le CAUE élargit sa visibilité sur les réseaux sociaux avec la création d'une page Linkedin.

→ liens utiles
internet : www.caue22.fr
centre documentaire : http://www.caue-docouest.com
page facebook : Caue des Côtes d'Armor
compte Linkedin : CAUE Des Côtes d'Armor

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS ET PARTICULIERS



↗
conseil aux particuliers
évolution du nombre de dossiers issus des services instructeurs et de demandes des particuliers

↗
conseil aux collectivités
évolution du nombre d'études

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS

Le CAUE accompagne les communes et intercommunalités tout au long de la définition et de la mise en œuvre de leurs projets. Il apporte un éclairage sur le territoire, ses spécificités et son fonctionnement pour ajuster les besoins et qualifier les projets. Dans tous les cas, le CAUE apporte un regard neuf, neutre et professionnel en s'adaptant aux enjeux de la collectivité. Ce suivi peut donc être ponctuel ou durer plusieurs années si besoin.

CONSEILLER LES PARTICULIERS

Tout particulier, adhérent ou non, a la possibilité de consulter gratuitement un architecte du CAUE dans le cadre d'un projet de construction, d'agrandissement ou de rénovation. Les architectes-conseillers assurent des permanences sur l'ensemble du territoire départemental. Ils fournissent idéalement, le plus en amont possible, les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale du projet, la qualité d'usage, le confort thermique, et sa bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, en tenant compte des données réglementaires qui s'appliquent.

FORMER, INFORMER ET SENSIBILISER

Le CAUE contribue à la formation et au perfectionnement des maîtres d'ouvrage, des professionnels, des agents de l'administration et des collectivités qui interviennent dans le domaine de la construction et de l'aménagement.
Le CAUE a à cœur de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation des publics (grand public, amateurs, professionnels, élus, agents des collectivités et des administrations) dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. Il vise ainsi à développer une culture de la qualité, à stimuler débats et concertation, pour préserver et/ou améliorer notre cadre de vie.

DINAN AGGLOMÉRATION

BOBITAL-Cour d'école-CAULNES-Participation aux réunions sur l'urbanisme tactique-CHAMPS GÉRAUX (LES)-Demande de partenariat sur l'aménagement de la cour de l'école Les Chants du Brice-CORSEUL-Comité de pilotage -lancement programme bibliothèque-DINAN-PVD-DINAN-Réaménagement de la cour d'école-DINAN-Cour d'école du collège-DINAN (à la demande de la Mission locale)-Réflexion sur les nouveaux locaux de la Mission locale-EVRAN-Participation à la visite organisée par Bruded sur le thème du climat et de l'aménagement-EVRAN-Aide technique à la rédaction d'un cahier des charges sur la réalisation d'une halle-GUENROC-Réévaluation du label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne-GUENROC-Avis concernant un jardin dans le bourg-LANVALLAY-Cour d'école-LÉHON-Cour d'école-PLÉBOULLE-Etude de dentification en centre bourg - note d'enjeux-PLÉLAN LE PETIT-Poursuite plan guide de 2023-PLESLIN-TRIGAVOU-Action logement - Opération Bimby-PLESSIX-BALISSON-Transformation d'un ancien hangar en «halles couvertes»-PLÉVENON-Aménagement d'un jardin communal et de jeux pour enfants-PLOUËR SUR RANCE-Plantations aux abords de l'école primaire-PLUMAUDAN-Visite cimetière-QUÉVERT-Réaménagement d'une friche en cœur de bourg (ancienne école)-SAINT-JOUAN DE L'ISLE-Etude préalable sur le potentiel évolutif de deux propriétés communales école/boulangerie-SAINT-JACUT DE LA MER-Conseil concernant le sol d'allées piétonnes-SAINT-JUDOCE-Aménagement de locaux suite à l'achat d'une habitation-SAINT-JUVAT-Evolution de bâtiments scolaires-SAINT-JUVAT-Faisabilité d'un bâti au cœur de l'îlot Maison Rouge-SAINT-JUVAT-Cour d'école-SAINT-MÉLOIR DES BOIS-Réhabilitation d'une maison-SAINT-MÉLOIR DES BOIS-Cimetière et bourg-TRÉBÉDAN-Cour d'école-TRÉFUMEL-Réévaluation du label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne-TRÉLIVAN-Construction d'un boulodrome pour le jeu de pétanque-TRÉLIVAN-Analyses des capacités et conditions de certification d'une parcelle en zone agglomérée-TRÉVRON-Rénovation de l'école et aménagement de la cour-YVIGNAC LA TOUR-Restructuration de l'école et de la cour.

DINAN AGGLOMÉRATION - Participation aux ateliers SCOT « pour un cadre de vie favorable à la santé » et « pour une maison sobre et confortable »

GUINGAMP-PAIMPOL ARMOR-ARGOAT AGGLOMÉRATION

CALLAC (partenariat ENSAPVS)-Trans rural Lab (atelier d'architecture mené par Catherine Rannou), organisation d'une conférence - visite à Callac - Atelier construction de mobilier au collège-CALLAC-Rédaction marché public pour le projet d'une construction de la salle des fêtes-CALLAC-Concours concernant la rénovation de l'école-CALLAC-Accompagnement concernant le complexe sportif -CALLAC-Skatepark-CALLAC-Mobilier de la cour d'école-CALLAC-Tiers lieu - Association caritative - COPIL PUD-BELLE-ISLE EN TERRE-Aménagements des espaces extérieurs du collège-BOURBRIAC-Atelier concernant la cour de l'école publique-GRÂCES-Revitalisation du bourg-GRÂCES-Notre cour, faisons-la ensemble : école maternelle + école primaire-GUINGAMP (à la demande de Guingamp Paimpol Agglo)-Aménagement dans le centre-ville-GUINGAMP (à la demande de Guingamp Paimpol Agglo)-Etude volumétrique pour l'extension du siège de Guingamp Agglo-LOC ENVEL-Agrandissement du cimetière suite à l'achat de deux parcelles-LOC ENVEL-Rénovation d'un bâtiment en vue d'installer un café muti-service-LOC ENVEL-Aménagement du jardin public-PAIMPOL-Jury «ancien collège de Goas Plat»-PLOËZAL-Logement en centre-bourg-PLOUÉZEC-Végétalisation sur l'école élémentaire-PLOUÉZEC-Végétalisation de la chapelle Saint-Loup-QUEMPER-GUÉZENNEC (à la demande d'une agricultrice)-Paysage d'une exploitation agricole-RUNAN-Bois dans le bourg-SAINT-AGATHON (à la demande de Guingamp Paimpol Agglomération)-Extension d'urbanisation (PA)-SAINT-SERVAIS-OAP - logements école.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH

GLOMEL-Urbanisation du lotissement rue du lac-KERGRIST-MOËLOU-Accompagnement du diplôme de deux étudiantes en Master ENSA-MAEL-CARHAIX-Isolation de la salle des fêtes-PLOUGUERNEVEL-Aire de jeux autour du gymnase-PLOUNÉVEZ-QUINTIN-Réhabilitation d'une maison en orthostates-ROSTRENEN (à la demande de l'Ecole Notre Dame)-Réflexion sur des travaux concernant la cour de récréation-SAINT-NICOLAS-DU-PÉLEM (à la demande du Conseil départemental)-Concours concernant le collège -TRÉMARGAT-Aménagement paysager sur le site du Hameau léger-TRÉMARGAT-Hameaux légers permanences concernant les logements individuels du Hameau léger + réunion GPA-TRÉMARGAT-Végétalisation du

cimetière.

FESTIVAL LIEUX MOUVANTS-Préparation d'un colloque traitant de la ruralité

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ-BREIZH-Lancement de la trame verte et bleue sur le territoire de la CCKB

LAMBALLE TERRE ET MER

COËTMIEUX-Aménagement de la cour d'école-BRÉHAND-Acquisition d'un bien-BRÉHAND-Etude de dentification en centre bourg - note d'enjeux-ERQUY-Ancien abri cap d'Erquy-HÉNANBIHEN-Equipements de jardin pour la cour d'école-JUGON LES LACS-Renouvellement urbain en centre-bourg-JUGON LES LACS-Note d'enjeu + faisabilité capacitaire sur l'«ilôt gendarmerie»-LANDÉHEN-OAP-LANRELAS-Cour d'école-MONCONTOUR-Plantation d'arbres dans la cour d'école-NOYAL-Réalisation d'un «banc de l'amitié» avec les élèves-PLÉDÉLIAC-Etude de dentification en centre-bourg - note d'enjeux-PLÉMY-Atelier autour de la cour d'école Jean- Gillet - maternelles/élémentaires (3 classes)-PLÉNÉE-JUGON-Aménagement de la cour de récréation-PLENEUF-VAL-ANDRÉ-Jury pour le concours de la piscine-PLURIEN-Cour d'école - appel à projet-QUESSOY-Construction de 28 logements pour seniors-QUESSOY-Etude de dentification en centre-bourg - note d'enjeux-QUESSOY-Atelier cour d'école publique de l'hopital (2 classes)-SAINT-ALBAN-Participation au comité de pilotage - étude de densification parcellaire en coeur de bourg-TRÉMEUR-Réhabilitation d'un commerce multiservices.

CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE-Participation au jury du concours d'idée «Et si demain...».

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ

CAOUËNNEC-LANVÉZÉAC-Préau de la cour d'école-LA ROCHE DERRIEN-Aménagement du centre-ville -LANMODEZ-Restauration de l'église-LANNION (à la demande de LTC)-Commission Locale du site Patrimoniale Remarquable (CLSPR)-LANNION

(à la demande de l'Association Jardin Passion)-Intervention lors d'une conférence sur le traitement des clôtures-MINIHY-TRÉGUIER-Aménagement autour de l'église-PERROS-GUIREC (à la demande de LTC)-Commission Locale du Site Patrimoniale Remarquable (CLSPR)-PLEUDANIEL-Cour d'école-PLOUBEZRE-Réaménagement des espaces publics du centre-bourg-PLOUGUIEL-Réhabilitation de la maison des sœurs-POULDOURAN-Réévaluation du label Communes du Patrimoine Rural de Bretagne-ROCHE-JAUDY (LA)-Réévaluation du label Petite Cité de Caractère (PCC)-TONQUÉDEC-Réfection de la couverture de l'église Saint-Pierre-TRÉLÉVERN-Demande d'avis sur le devenir d'un moulin suite à un legs.

LANNION-TRÉGOR COMMUNAUTÉ-Patrimoine label pays d'art et d'histoire.

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ

CHÂTELAUDREN-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 2 secteurs)-COHINIAC-Atelier de sensibilisation à l'appropriation de l'outil OAP pour un urbanisme de qualité sur la commune (sur 2 secteurs)-GOMMENEC'H-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 1 secteur)-GOUDELIN-Atelier de sensibilisation à l'appropriation de l'outil OAP pour un urbanisme de qualité sur la commune (sur 2 secteurs)-GOUDELIN-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 3 secteurs)-LANRODEC-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 1 secteur)-LE MERZER-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 1 secteur)-PLÉGUIEN-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 1 secteur)-PLERNEUF-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 3 secteurs)-PLOUHA-Centre nautique de Bréhec-PLOUHA-Mobilier extérieur au collège Jean-Louis Hamon-PLOUHA- Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 1 secteur)-PLOUVARA-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 2 secteurs)-POMMERIT-LE-VICOMTE-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de préparer une OAP (sur 3 secteurs)-TRÉGOMEUR-Analyse communale & analyse du site - Etude de densification en vue de

préparer une OAP (sur 3 secteurs).

LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ-Réflexion/Organisation d'ateliers de sensibilisation à 1 urbanisme qualitatif à travers l'outil OAP du PLUI-Aide à l'élaboration des OAP en envelopppe urbaine - Méthodologie sur 11 secteurs (voir ci-dessus).

LOUDÉAC COMMUNAUTÉ - BRETAGNE CENTRE

LOUDÉAC-Jury de concours concernant la réhabilitation de l'ancienne gare-LOUDÉAC-Aménagements à l'école primaire Jacques Prévert-LOUDÉAC-Conseils concernant les plantations de la cour d'école-LOUDÉAC (à la demande du CD22)-Jury concernany la Maison du Département-MERDRIGNAC-Réhabilitation de la Chapelle du Bourgneuf-PLOUGUENAST-Aménagement du pré situé derrière la mairie ainsi que l'ensemble de maisons à l'extrémité.

SAINT-BRIEUC ARMOR AGGLOMÉRATION

BINIC-ETABLES-Jury concernant le centre technique municipal-BINIC-ETABLES-Jury sur l'opération Bd Leclerc-BINIC-ETABLES-Hameau léger-HILLION-Transformation de la cour d'école-Langueux-Jury concernant la rénovation de l'internat-PLÉDRAN (à la demande d'un particulier dans le cadre du budget participatif)-Projet citoyen sur un jardin communal au pied de l'église (mobilier/pergola/rambarde)-PLÉDRAN-Voies piétonnes parallèles à la rue du bois - Sécurisation le long de la voirie-PLÉRIN-Jury de concours concernant le centre technique municipal de la ville-PLOEUC L'HERMITAGE-Suite travaux en 2020 sur la chapelle Saint-Just-PLOUFRAGAN (à la demande de Région Académique Bretagne)-Jury concernant l'extension du CNAM-PLOUFRAGAN-Projet de construction sous format participatif avec les habitants-PLOURHAN-Demande de plans pour réaliser du mobilier extérieur pour la cour de l'école du Sacré Cœur-SAINT-BRIEUC-Atelier cour d'école publique de Beauvallon - maternelles et élémentaires-SAINT-BRIEUC-Projet citoyen concernant un abri sur l'esplanade de la plage du Valais dans le cadre du budget participatif-SAINT-BRIEUC-Travaux sur le bâtiment principal de la ferme de la Ville Oger-SAINT-BRIEUC-Végétalisation des 3 cimetières-SAINT-BRIEUC (à la demande du collège A. Le Braz)-Réaménagement des cours du collège-SAINT-BRIEUC-Transformation

d'un bâtiment pour jeunes enfants rue des Capucins (Ass. Jeanne Guernion)-SAINT-BRIEUC (à la demande de l'agglomération)-Visite et prescription pour la rue de la ville Audry-SAINT-BRIEUC (à la demande de l'agglomération)-Jury hall Brézillet-SAINT-BRIEUC-Mobilier quartier Balzac-SAINT-BRIEUC-Vallée du Gouët - Etude en amont d'une construction en MO-SAINT-BRIEUC-Mobilier et plantation à l'école des Merles-SAINT-BRIEUC-Végétalisation de la cour de l'école Sainte Marie-SAINT-BRIEUC-Chantier participatif ENSAN/ADALEA «La croisée»-TRÉGUEUX-Construction d'un hall de pétanque.

BAIE DE SAINT-BRIEUC (en partenariat avec Côtes d'Armor Destination)-Développement touristique «Les Géants de la Baie» - Projet de belvédères.

SYNDICAT MIXTE DU GRAND SITE CAP D'ERQUY-CAP FRÉHEL-Participation aux réunions du Plan paysage

POHER COMMUNAUTÉ

MOUSTOIR (LE)-Embellissement et entretien de différentes zones du bourg-LANCIEUX-Plan guide - conseil aux particuliers-LANCIEUX-Aménagement de la place Guy Bétaux - implantation d'un petit collectif R+1.

EPF-ZAN - ville résiliente

CONSEIL DÉPARTEMENTAL-Fiches conseils concernant la restauration du patrimoine-Contrat de territoire : Carnoët/Plounevez-Quintin/Kermaria-Sulard/Chatelaudren-Plouagat/St-Jean Kerdaniel/Quintin/Plurien-Village fleuri-Programmation et faisabilité de la maison de l'ingénierie-Réalisation du guide de l'ingénierie.

PRÉFECTURE-Commission de sécurité-Commission Départementale Nature Paysages Sites-Commission Départementale d'Aménagement Commercial.

COMMUNES DU PATRIMOINE RURAL DE BRETAGNE / PETITES CITÉS DE CARACTÈRE DE BRETAGNE-Séminaire sur la création de logements dans bâtis anciens.

CONSEILLER LES COLLECTIVITÉS, QUELQUES EXEMPLES





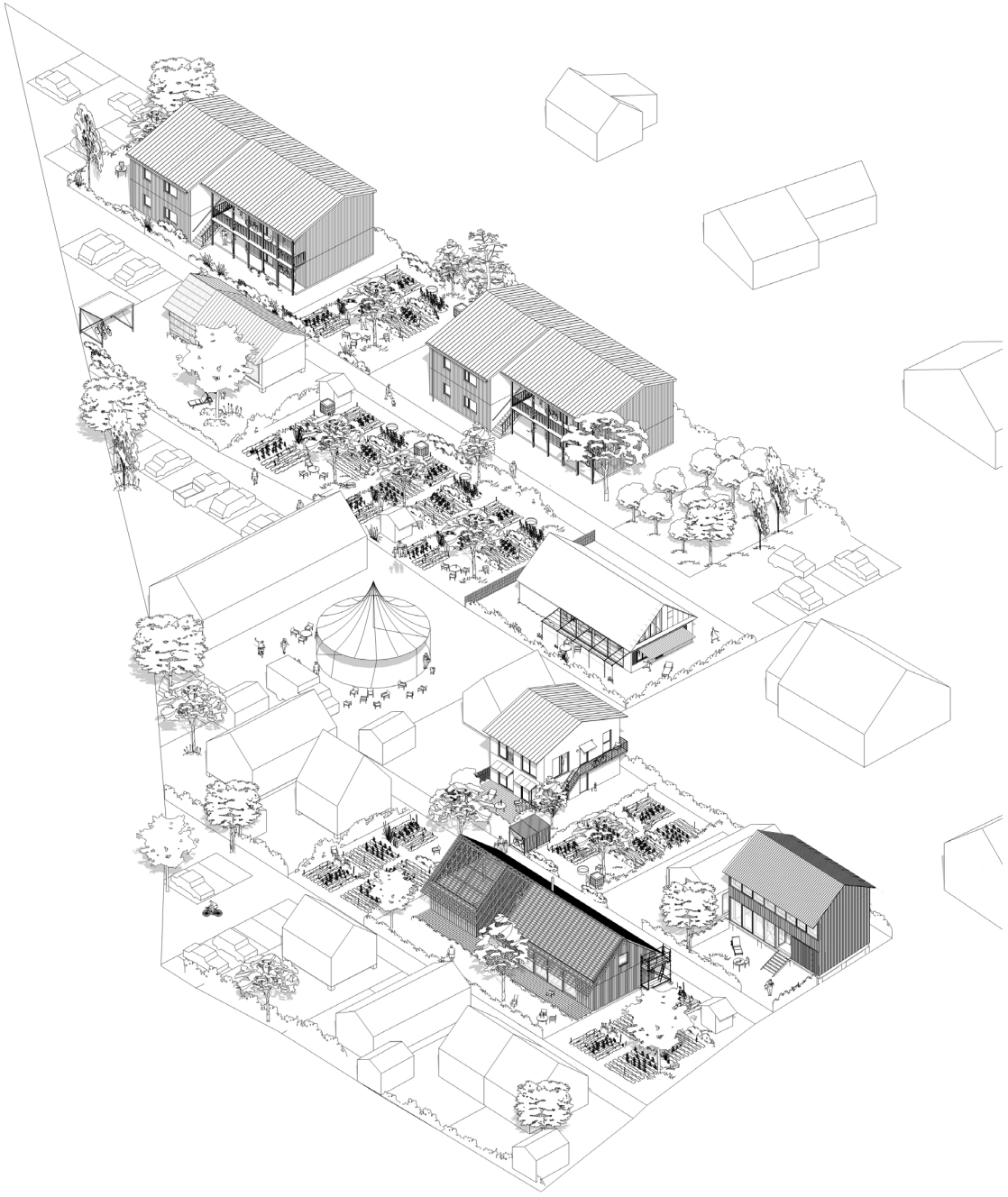
QUEMPER-GUÉZENNEC / 2024

VALORISATION D'UN PAYSAGE AGRICOLE

-

L'exploitante agricole de la ferme de Kerbleust, productrice de céréales, de lin et de lentille et paysanne-boulangère a fait appel au CAUE pour définir des pistes d'interventions afin de valoriser son paysage agricole dans le respect de l'environnement, d'une production durable et d'une volonté d'ouvrir à terme son domaine au public.

La reprise de l'exploitation à la suite de son beau-père, a permis de réunir la mémoire des lieux et des archives précieuses à la compréhension de l'évolution du site. Après rencontres et visites de terrain, le rôle du CAUE a été de définir les atouts et les points faibles de ce paysage et de proposer des pistes d'interventions en cohérence avec les contraintes de production, et avec l'objectif de retrouver un paysage agricole attractif susceptible d'attirer le grand public.



BINIC-ÉTABLES SUR MER / 2024-2025

LE PROJET DE HAMEAU LÉGER

-

La commune littorale de Binic-Étables sur Mer lance un appel à projet destiné à des collectifs d'habitants aspirant à vivre dans le «hameau léger du Vau Burel».

La parcelle de l'éco-hameau mesure 6260m², et est située à 500 mètres de la mer. Le modèle juridique pour ce projet s'appelle «Bail Réel Solidaire» (BRS) : il permet la dissociation entre la propriété du terrain et celle de l'habitat. Chaque foyer est propriétaire de son habitat réversible, majoritairement en bois, peu coûteux et peu consommateur d'énergie. Des espaces communs sont mutualisés et co-gérés entre habitants. Ce dispositif permet de réduire les phénomènes de spéculation qui écartent les ménages modestes de l'accession à la propriété.

Pour que ce projet soit compatible avec le PLUI à venir la commune de Binic devait proposer d'y intégrer un schéma d'OAP (Opération d'Aménagement Programmé) qui préciserait les dispositifs incontournables à mettre en place pour qu'elle valide le projet « Hameaux Léger ». Il s'agit à ce niveau d'indiquer l'implantation des voies, des espaces privés ou espace communs, le gabarit des constructions.

Pour cela, elle fait appel au CAUE qui propose de plutôt répartir les espaces communs sur l'ensemble de la parcelle dans une géométrie en damier plutôt de les concentrer en cœur de parcelle dans un système concentrique. Le dispositif est proposé d'abord à la collectivité qui la valide puis à l'association Hameaux léger qui la reprend à son compte pour dessiner le plan d'aménagement.



LEFF ARMOR COMMUNAUTÉ / 2024

SAISIR L'OPPORTUNITÉ DES OAP

-

Leff Armor Communauté a sollicité le CAUE à l'occasion de l'élaboration des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) des secteurs de projets de son PLui pour sensibiliser les élus du territoire aux différentes formes urbaines, à la densité, à l'organisation et au développement de leur bourg, à l'intégration paysagère et architecturale des nouveaux quartiers. Un travail minutieux de repérage des secteurs d'OAP les plus représentatifs des enjeux et défis à relever a été effectué et. 12 ateliers tests ont ainsi été conduits sur l'ensemble du territoire avec comme objectifs :

• Prioriser les sites d'OAP en enveloppe urbaine

• Découvrir le bourg avec un œil nouveau pour des projets qualitatifs en cohérence avec le caractère du bourg et ses qualités

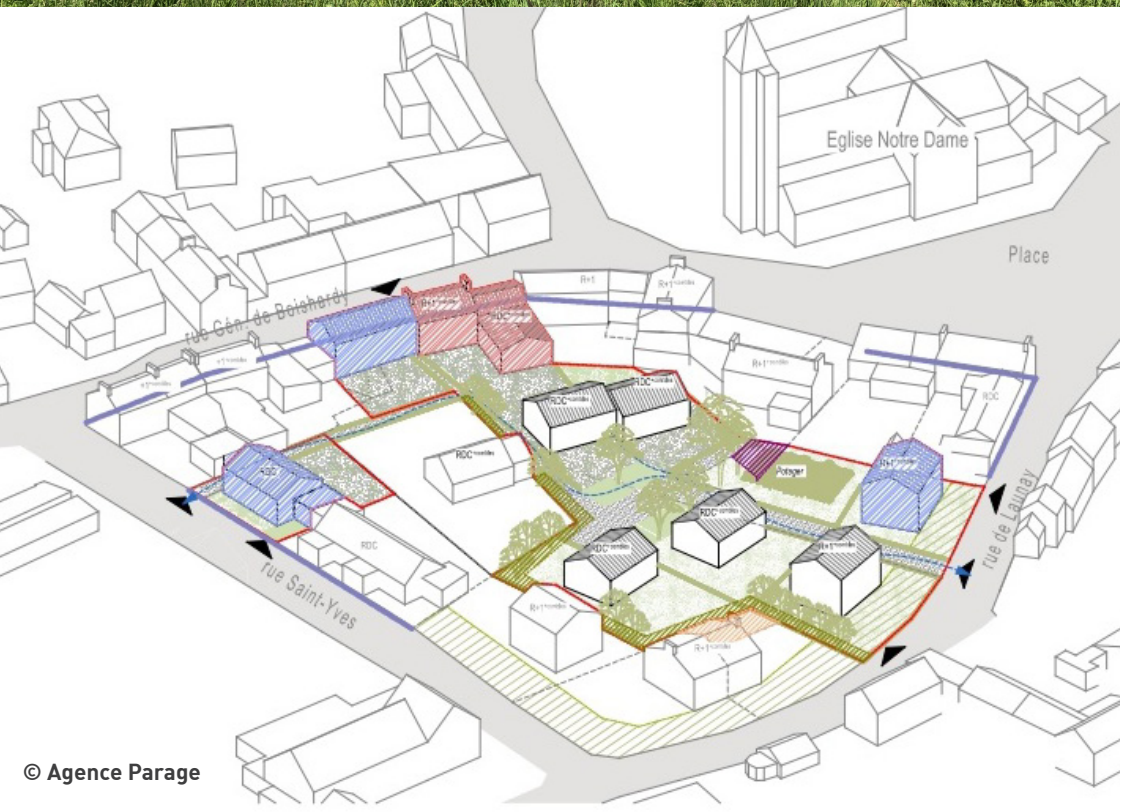
• Vérifier la faisabilité des objectifs de densité d'un projet conciliant le respect des qualités environnementales et paysagères et des typologies de logements adaptées au marché.

Les OAP visent en effet par leur souplesse à favoriser un urbanisme de projet qui s'adapte aux enjeux et réalités de terrain pour garantir la mise en œuvre du Zéro Artificialisation Nette. L'objectif est de répondre aux besoins en garantissant la qualité du cadre de vie paysager et la reconquête des sols et de la biodiversité*.

Ces ateliers sur le terrain ont été des moments riches d'échanges et de partage entre élus et partenaires. L'objectif est désormais de poursuivre ces réflexions avec les techniciens, les élus et l'aide de l'ADEUPA sur la façon de retranscrire réglementairement et graphiquement ce riche travail d'analyse et de sensibilisation dans les futurs documents. Le CAUE reste présent pour accompagner le suivi et la mise en œuvre de ce travail amorcé.

* « zan et paysage » de l'Inspection générale de l'environnement et du développement durable en 2024 « L'amélioration du cadre de vie de nos concitoyens, vise aussi le renforcement de la présence de la nature en ville, la désartificialisation ou la renaturation de surfaces pour la reconquête des sols. Ainsi le paysage, bien que non explicitement cité dans les textes (loi et décrets) est donc bien au cœur de la problématique.[...] la planification à travers les documents d'urbanisme (SRADDET, SCoT, PLU et cartes communales) est l'outil qui va permettre d'atteindre les objectifs fixés. La place du paysage au cœur des réflexions et de l'élaboration de ces outils favorisera l'aspect qualitatif recherché »





© Agence Parage

BRÉHAND / 2024

ÎLOT BOISHARDY

-

La municipalité de Bréhand a fait l'acquisition, par l'intermédiaire de l'EPF, d'un ensemble parcellaire (3 052m² à ce jour) situé dans un îlot central du bourg de l'ordre de 8 800m². Du fait de la position centrale de cet îlot, elle souhaite étudier les potentialités de densification en matière d'habitat et de commerces sur le parcellaire acquis.

La situation habitée des rives de cet îlot et les imbrications foncières nécessitent de prendre en compte le fonctionnement urbain et architectural de l'ensemble de l'îlot.
La collectivité envisage pour cela de faire appel à des compétences de maîtrise d'œuvre pour en évaluer la faisabilité et encadrer les conditions pré-opérationnelles d'un futur projet.
En parallèle de l'EPF qui assure l'acquisition et le portage foncier, elle est accompagnée par l'ADAC qui assurera l'assistance à maîtrise d'ouvrage.
La commune a sollicité le CAUE pour avoir un regard sur les éventuels enjeux spécifiques au site d'étude à intégrer dans la réflexion.

Suite à la présentation des enjeux du site intégrant une faisabilité capacitaire par le CAUE, l'ADAC a lancé un appel à candidature. L'agence PARAGE de Plouha a alors mené une étude urbaine intégrant la problématique liée au calendrier d'acquisition. Les scénarios ont été étudiés sur différentes temporalités : le projet reste réalisable même sans la maîtrise totale du foncier. Les possibles acquisitions futures s'intègreront naturellement pour poursuivre l'aménagement étudié préalablement.
Le CAUE a poursuivi son accompagnement en assistant régulièrement aux COPIL.



PLOËZAL / 2024

RÉINVESTIR LES MAISONS DE BOURG

-

Sa place étant nouvellement aménagée, la commune de Ploëzal s'interroge désormais sur le devenir de 3 maisons vacantes qui la bordent.
Ce sont des maisons de bourg dont les façades principales s'ouvrent sur les espaces publiques dédiés principalement au stationnement de véhicules et dont les façades arrières très peu percées de fenêtres donnent sur des cours de services. Elles semblent ne plus répondre aux critères actuels attendus.

Accompagnée par l'EPF de Bretagne pour cette acquisition, la commune a également souhaité vérifier si le cadre de vie serait agréable pour ses futurs occupants. En effet, l'intérêt d'une telle acquisition ne se limite pas seulement au coût de la rénovation mais doit se préoccuper de la qualité des espaces intérieurs et extérieurs qu'on va pouvoir leur donner ou redonner.

C'est dans ce but que la commune a sollicité le CAUE qui a réfléchit à la façon de réorienter au sud ces logements et à la façon de recomposer ces cours de services pour leur assurer des espaces intérieurs et extérieurs de qualité qu'ils soient privatifs ou partagés.

SENSIBILISER ET FORMER TOUS LES PUBLICS



SENSIBILISATION / EXPOSITION

DERNIÈRE GÉNÉRATION

D'ARCHITECTES ET DE PAYSAGISTES INSTALLÉS EN CÔTES D'ARMOR

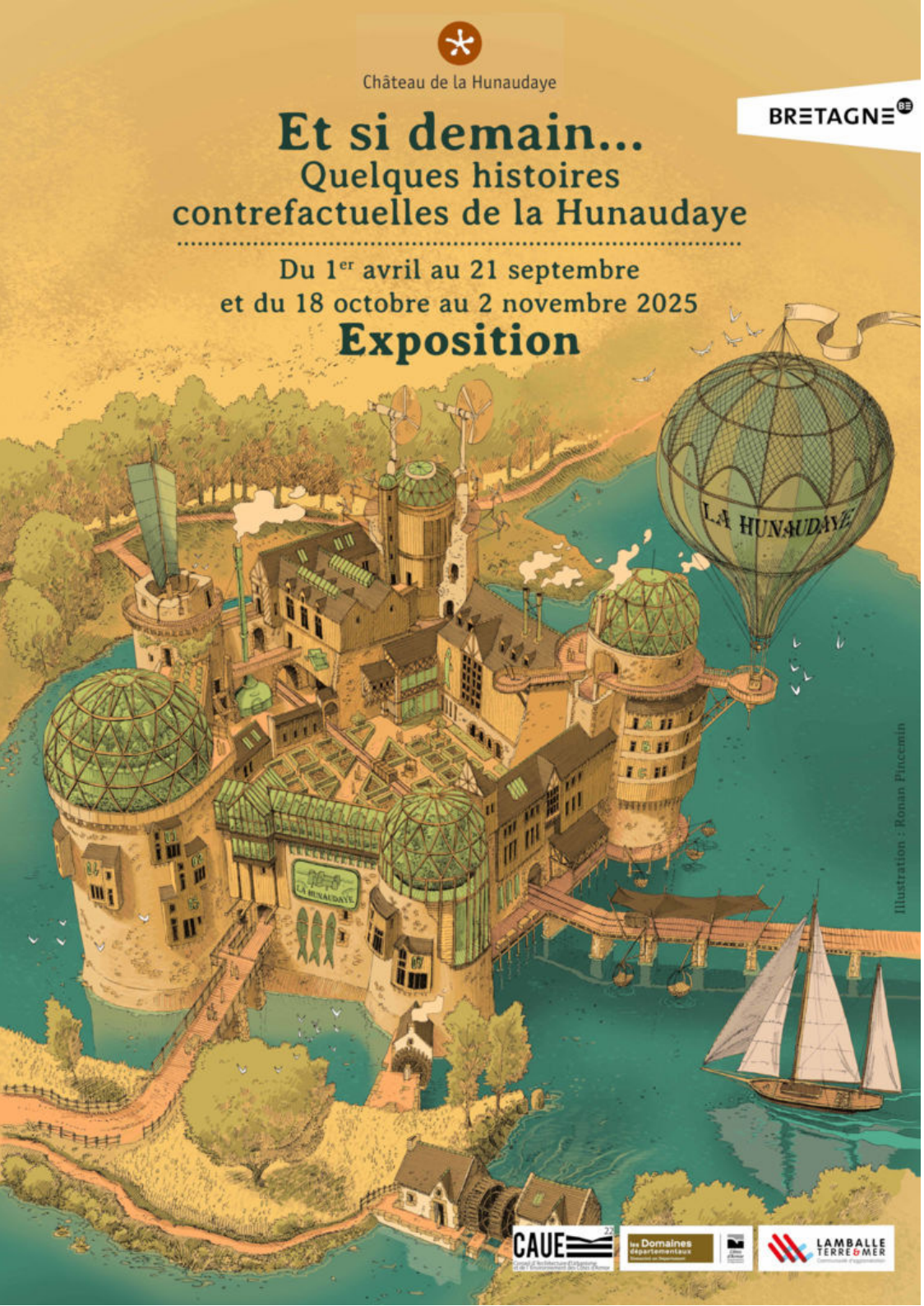
-

L'exposition « Dernière Génération » est une initiative du CAUE qui met en lumière les jeunes architectes et paysagistes de moins de 40 ans installés en Côtes d'Armor. Inspirée par le mouvement des jeunes activistes écologistes du « soulèvement de la dernière génération », cette exposition reflète comment ces jeunes professionnels s'adaptent aux crises actuelles et aux décisions écologiques fortes prises par nos élus.

L'exposition met en avant une diversité de réponses et d'intérêts pour des sujets actuels sur notre territoire. Qu'il s'agisse de la rénovation du patrimoine bâti, de l'utilisation de matériaux biosourcés et/ou réemployés, de la prise en compte de l'ensemble des usagers dans l'élaboration d'un projet, ces professionnels montrent comment ils réinventent leur métier pour répondre aux enjeux contemporains.

Le vernissage, qui a eu lieu le 18 octobre, a rassemblé plus d'une centaine de personnes en présence de M. Stéphane Rouvé, Préfet des Côtes d'Armor, et Mme Sophie Ricard, architecte-urbaniste et marraine de l'exposition.

Cette exposition s'accompagne d'un livret téléchargeable sur notre site internet.



CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE / 2023-2024

ET SI DEMAIN...

QUELQUES HISTOIRES CONTREFACTUELLES DE LA HUNAUDAYE

-

Fin 2023, le château de La Hunaudaye s'associait au CAUE 22 et lançait son concours d'idées « Et si demain » à destination des jeunes architectes, paysagistes, urbanistes et designers.

Ce concours consistait à imaginer différentes typologies d'habitat en transformant le château, sur la base de l'existant ou de sa version médiévale en fonction de récits contrefactuels.

En 2024, le jury se réunit plusieurs fois pour sélectionner les 4 meilleurs projets parmi les 25 présentés.

Depuis le 1er avril 2025, l'exposition est visible au château et ce durant toute la saison.



SENSIBILISATION / SAINT-BRIEUC

UN PROJET PARTICIPATIF À L'ÉCOLE DES MERLES

UNE CABANE À HAUTEUR D'ENFANT ET UNE COUR REPENSÉE COLLECTIVEMENT

-

En 2022, la Ville de Saint-Brieuc avait lancé une expérimentation de budget participatif dans les écoles. À l'école des Merles, les enfants ont choisi la construction d'une cabane dans la cour. Pour concrétiser cette idée, la Ville a fait appel au CAUE des Côtes-d'Armor, afin d'accompagner le projet dans sa dimension architecturale, pédagogique et participative.

Le CAUE a proposé de s'inspirer du célèbre Cabanon de Le Corbusier, construit selon les proportions du Modulor mais en l'adaptant à l'échelle des enfants.

Au-delà de l'objet architectural, le projet a été conçu comme un outil de sensibilisation. Il a permis aux enfants de découvrir les notions d'espace, de design, de construction, mais aussi les métiers de l'architecture. Filles et garçons ont été associés de manière égalitaire, notamment lors des phases de fabrication, où les élèves ont posé les vis et participé au montage.

Ce projet s'est par ailleurs inscrit dans une dynamique plus large de réaménagement de la cour de récréation, avec plusieurs enjeux forts :
• Favoriser l'égalité filles-garçons, en sortant de la logique de l'espace central accaparé par le football pour proposer une cour plus partagée et plus variée dans ses usages.
• Répondre aux enjeux climatiques, par la préservation de l'ombrage (pins existants), la végétalisation de nouveaux espaces et la gestion des eaux de pluie sur place.
• Offrir des possibilités pédagogiques en extérieur, en lien avec les enseignants.

Ce projet démontre l'apport concret du CAUE sur le terrain : favoriser la co-construction, transmettre une culture du cadre de vie dès le plus jeune âge, agir comme interface entre les services techniques, les enseignants, les enfants et les élus.

Il incarne également pleinement la mission de sensibilisation du CAUE, en plaçant l'architecture à hauteur d'enfant.





SENSIBILISATION / PLESLIN-TRIGAVOU

LA COUR D'ÉCOLE REPENSÉE AVEC LES ENFANTS

-

Le groupe scolaire Georges Hervé à Pleslin-Trigavou fait appel au CAUE en 2021 au sujet de sa cour de récréation. Des réunions entre élus et équipe pédagogique ont alors lieu en vue de préciser les besoins et l'avancée du projet.

En 2022, les premiers ateliers animés par le CAUE ont lieu dans toutes les classes du groupe scolaire. Les métiers d'architecte, de paysagiste et de designer sont présentés dans un premier temps aux élèves. Puis, une carte représentant l'école, sa cour et les abords est posée au sol. Après s'être repérés, les élèves placent les maquettes des différents bâtiments sur le plan. Les notions d'échelles et de spatialité sont ainsi abordées. S'en suit une discussion autour des usages dans la cour de récréation. Le souhait de réaliser du mobilier pour la cour et de laisser plus de place au végétal est largement partagé parmi les élèves.

En 2024, les élèves des 6 classes du groupe scolaire réalisent avec beaucoup d'enthousiasme le mobilier extérieur de leur cour. Accompagnés du CAUE, ils se sont inspirés de mobiliers de designers : Charlotte Perriand et Enzo Mari. Les parents d'élèves (tout aussi enthousiastes) ont également contribué à la construction du mobilier.

Le débitumage et la plantation de végétaux ont suivi dans un deuxième temps, à l'automne afin de garantir une bonne reprise des végétaux plantés.

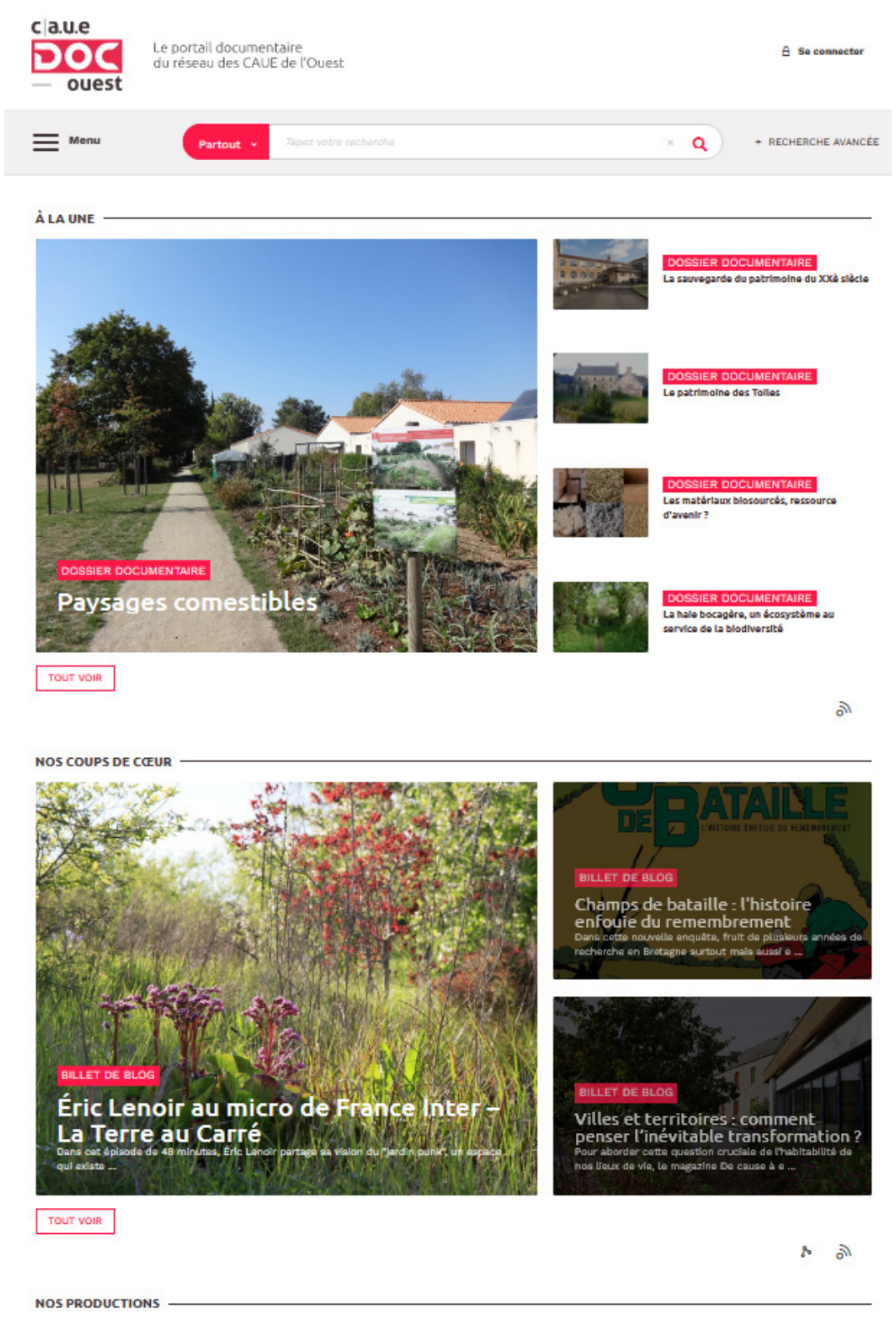
DOCUMENTATION

BIBLIOTHÈQUES EN RÉSEAU

-

Les centres de documentation des CAUE des Pays de la Loire (Loire-Atlantique, Maine-et-Loire, Sarthe, Vendée) ainsi que ceux des CAUE des Côtes d'Armor, de la Manche et du Calvados répartis sur sept sites sont regroupés en réseau depuis 2009 afin de mutualiser leurs bases documentaires respectives et fonder un portail documentaire commun.

Afin d'aller plus en avant dans la mutualisation des bases documentaires et dans le renforcement du réseau et de pallier aux insuffisances technologiques d'un logiciel utilisé depuis une dizaine d'années, il est décidé de refonder le portail documentaire. Deux années et demi ont été nécessaires pour mettre sur pied ce nouvel outil, qui a été mis en ligne fin 2024.



SENSIBILISATION SCOLAIRE

ECLIS-Intervention dans le cadre de la formation «OPRP»-ECLIS-Intervention dans le cadre du cours «Restauration Patrimoines»-INSPECTION ACADÉMIQUE-Journée EAC Freyssinet-DRAC-Atelier de sensibilisation à Archibourg pour les enseignants relais du Département-LYCÉE POLYVALENT FULGENCE BIENVENÜE, LOUDÉAC-Intervention de sensibilisation auprès des secondes-LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX-Interventions sur l'Observatoire photographique des Paysages des Côtes d'Armor-LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX-Préparation d'une visite sur le thème des aménagements urbains ou sur le thème de la végétalisation-LYCÉE SAINT-ILAN, LANGUEUX-Visite du CAUE - rôle CAUE et recherche documentaire-LYCÉE KÉRAOUL, PAIMPOL-Dispositif CNR (Conseil National de la Refondation) : Anniversaire du lycée/Conférence-LYCÉE RABELAIS, SAINT-BRIEUC-Accueil des lycéens au CAUE dans le cadre du projet «Humanités, Culture»-ÉCOLE NATIONALE D'ARCHITECTURE PARIS VAL DE SEINE-Accompagnement de l'atelier «Trans rural Lab» de Catherine Rannou mené à Callac (visites, conférences, ateliers mobilier)-CENTRE DE GESTION-Atelier découverte Métiers de l'Administration et des Collectivités.

AUTRES INTERVENTIONS

ANACEJ-Congrès à Saint-Brieuc sur la question de la cour d'école : visite école rénovée en prenant en compte les questions de genre-ASSOCIATION DES ANCIENS DE LE BRAZ ET RENAN, RABELAIS-Conférence de Pierre Béout de l'agence NUNC : «Architecture scolaire : des espaces pour apprendre»-ARCHI HOUR-Participation à l'organisation de 4 soirées/an de découverte de l'architecture sur l'agglomération briochine aux côtés d'un groupe d'architectes briochins et de la MAeB-COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH-Participation au forum du Logement du Kreiz Breizh-BRUDED-Formation aux fondamentaux de l'urbanisme à destination de l'équipe de Bruded-BRUDED-Intervention à Saint-Juvat dans le cadre du cycle de visites « Des aménagements pour s'adapter au changement climatique » organisé par BRUDED PARC NATUREL RÉGIONAL VALLÉE DE LA RANCE - CŒUR EMERAUDE-Participation au Conseil Scientifique-CAUE-Exposition «Dernière génération»-DDTM-Participation au colloque sur la désimperméabilisation-DDTM-Village d'avenir. Coordination avec V. ANDRE-DDTM-Caravane de la ruralité - journée visite à Kérien/Bulat/Kerper-ORDRE DES ARCHITECTES-Cérémonie du serment-AGENCE IMMOBILIÈRE IAD-Formation sur les maison passives-CHÂTEAU DE LA HUNAUDAYE-Accompagnement pour la création de l'exposition «Et si demain...»-CD22-Récap. opérations de sensibilisation «genre et espaces publics»-LAURENT BELLEC-Projet d'exposition photo-URCAUE-Formation urbanisme-SAINT-BRIEUC-Atelier concernant la question du genre à l'école des Merles-TRANS RURAL LAB-Organisation de 2 conférences dans le cadre de l'atelier et ouvertes à toutes et tous «Dépassements des fonctions : Agir collectivement en situations contraintes» par l'architecte François Massin Casta, .



ATELIER D'ARCHITECTURE

TRANS-RURAL LAB

-

La commune de Callac, accompagnée du CAUE22, a accueilli l'atelier de Catherine Rannou, architecte et professeure à l'ENSAPVS (Ecole d'Architecture de Paris Val de Seine). Les étudiants architectes de 3e année ont ainsi passé plusieurs jours à Callac et travaillé sur un projet d'études d'aménagement urbain.
Lors de cette semaine d'accueil, deux conférences ont été co-organisées avec le CAUE et un atelier de construction de mobilier a eu lieu.



FORMATION

ECLIS

-

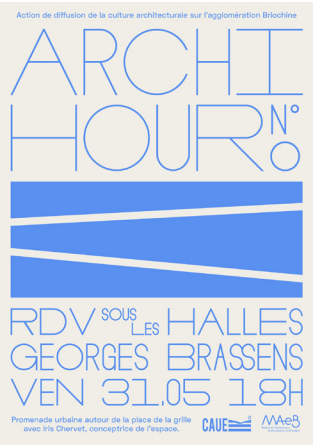
Depuis 12 ans, la société coopérative d'intérêt collectif ECLIS vise à impulser, animer et coordonner une filière locale en éco-habitat au sein du Pays de Dinan. ECLIS propose une offre de formation pour les jeunes adultes. C'est dans ce cadre que le CAUE participe aux jurys de fin de formation O.P.R.P. (Ouvrier. ère Professionnel.le en Restauration du Patrimoine) et O.P.E.C. (Ouvrier.ère Professionnel.le en Eco Construction). Le CAUE participe également à la formation par des interventions pédagogiques portant sur les acteurs du patrimoine et sur le repérage des patrimoines.



CONFÉRENCE

ARCHITECTURE SCOLAIRE, DES ESPACES POUR APPRENDRE

Invité par l'association A.A.L.B.E.R.R (Association des Anciens de Le Braz Et Renan, Rabelais) et le CAUE des Côtes d'Armor, Pierre Béout, architecte co-gérant de l'agence d'architecture NUNC, a tenu une conférence au lycée Renan à Saint-Brieuc le 28 mars 2024 sur le thème de l'architecture scolaire. Depuis la Maison de la petite enfance La Ribambelle à Plérin en 1997 jusqu'au projet du collège Jacques Prévert à Guingamp, c'est tout un cheminement de réflexions et d'expérimentations que Pierre Béout nous a exposé à travers les nombreux projets de construction et/ou de rénovation d'établissements scolaires conduits par l'agence depuis sa création.



RENCONTRES

ARCHI HOUR

-

Archi Hour, ce sont 4 soirées par an, conviviales, gratuites et ouvertes à toutes et tous pour découvrir l'architecture dans tous ses état.

Pour marquer le lancement, un Archi Hour n°0 proposait de découvrir la réhabilitation de la place de la Grille et les abords de la cathédrale en compagnie d'Iris Chervet, architecte-paysagiste, conceptrice du projet.

Événement porté par la MAeB - Maison de l'Architecture et des espaces en Bretagne - et organisé en partenariat avec le CAUE 22.



VISITE

AMÉNAGEMENTS DURABLES À SAINT-JUVAT

-

Dans le cadre du cycle de visites « Des aménagements pour s'adapter au changement climatique » organisé par BRUDED, le CAUE22 était aux côtés de Dominique Ramard, maire de Saint-Juvat le 11 juin 2024, pour présenter l'aménagement du bourg, la plantation d'une « forêt urbaine » pour tempérer le centre-bourg et le travail mené autour des cours de récréation.



© Alain Goutal

RENCONTRE

LA CARAVANE DES RURALITÉS

-

La Caravane des ruralités, à laquelle le CAUE a participé, a fait escale sur l'agglomération de Guingamp-Paimpol, dans les Côtes-d'Armor, les 2, 3 et 4 octobre.

L'objectif de ces trois jours était, par des rencontres et des visites, de poursuivre la réflexion sur la revitalisation des centres-bourgs et la mobilisation citoyenne vers une transition du patrimoine vacant.



FORMATION / VISITE

VOYAGE D'ÉTUDES DANS LE 22

-

L'Atelier de l'Ourcq a organisé un voyage d'études dans les Côtes d'Armor afin de découvrir des projets d'aménagements d'espaces publics ruraux remarqués par leur sobriété et bonne intégration au territoire.

Accompagné par le CAUE 22 et accueillis par des élus et techniciens locaux, le groupe composé de l'Atelier de l'Ourcq et de techniciens et élus normands ont visité Lanvallay, Evran, Saint-Juvat, et Binic-Etables sur Mer.



PARTENARIAT

PNR VALLÉE DE LA RANCE COEUR EMERAUDE

-

Le CAUE participe activement au conseil scientifique et prospectif du Parc Naturel Régional Vallée de la Rance - Coeur Emeraude. Organisme indépendant à vocation consultative, ce Conseil Scientifique et Prospectif a pour vocations de :

– examiner et de se prononcer sur les analyses engagées dans le cadre du PNR,
– proposer des pistes de travail,
– prendre part aux démarches pédagogiques,
– susciter des visions prospectives du développement du territoire,
– répondre aux sollicitations du Président de COEUR Emeraude.

LA VIE INTERNE DU CAUE 22



L'ÉQUIPE

-

Équipe administration
Christophe Gauffeny / directeur-architecte
Sylvie Le Guennic / agent comptable (nommée par le Préfet)
Brigitte Calvez / secrétaire

Équipe technique
Claude Chérel-Giraud / architecte
Léna Hinault / architecte
Benoît Moreira / architecte
Valérie Vidélo / architecte
Emilie Le Jallé / urbaniste
Isabelle Hervio / paysagiste
Didier Pidoux / paysagiste

Documentation et communication
Sophie Riguel / documentaliste - chargée de communication

→ De gauche à droite
Sylvie Le Guennic / Sophie Riguel / Brigitte Calvez / Christophe Gauffeny / Isabelle Hervio / Valérie Vidélo / Emilie Le Jallé / Didier Pidoux / Léna Hinault / Claude Chérel-Giraud / Benoît Moreira



ACCUEIL DU PUBLIC STAGIAIRES, ASSOCIATIONS ...

-

Stagiaires de janvier à décembre 2024

Clément CLERC / Licence infographie paysagère - UCO Bretagne Nord
Hugo CLOSIER / stage d'observation de 3e
Olivia COQUEUGNIOT / BTS 2 AP - Lycée Saint-Ilan
Inès DUMONT / stage d'observation de 3e
Hasna ELBACHIRI/ stage d'observation de 3e
Ruben GROSJEAN / stage d'observation de 3e
Shirley HOUDI / L3 Géographie - Aménagement
Siham LANGLOIS / stage d'observation de 3e
Nino LE FUSTEC / stage d'observation de 3e
Cloé LEROUX / stage d'observation de 3e
Emilien MARTEIL / stage d'observation de 3e
Solène MARTIN / L2 Géographie - Aménagement
Sandrine RENAUD-LAINE/ Chargée de projet énergie & bâtiments durables - Emile Feuillette
Ergis SALIASI / stage d'observation de 3e
Oki SENECAL / stage d'observation de 3e
Maya SWAIDEN / TELA TLE PRO - Lycée Freyssinet
Charly THOUEMENT / stage d'observation de 3e
Mathilde VEILLARD / Seconde - lycée Renan à Saint-Brieuc

Locaux

Le CAUE met à disposition son rez-de-chaussée au public (étudiants, élus, formateurs, association ..) qui souhaiteraient se réunir, travailler, exposer... Le CAUE organise plusieurs fois par an des expositions qu'il est possible de venir consulter du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

-

Trois représentants de l'État
DUFUMIER Benoît / Directeur Départemental des Territoires et de la Mer
LEFORT Denis / Architecte des Bâtiments de France
FABRE Frédéric / Inspecteur d'Académie

Six représentants des collectivités locales
ORVEILLON Thierry (Président) / Conseiller Départemental du canton de Pleslin-Trigavou
GORÉ-CHAPEL Isabelle (Vice-Présidente) / Conseillère Départementale du canton de Broons
PASQUIET Anne-Marie / Conseillère Départementale du canton de Guingamp
ROUTIER Gaëlle / Conseillère Départementale du canton de Plélo
DESBOIS Michel / Conseiller Départemental du canton de Plancoët
PAGNY Gilles / Conseiller Départemental du canton de Paimpol

Quatre représentants des professions concernées
M. BEOUT Pierre / Architecte
M. SAMICA Olivier / Paysagiste, enseignant Ecole d'horticulture de St-Ilan
ROBERT Benoît (Trésorier) / Architecte DPLG
NICOLAS Xavier / Géomètre-expert

Deux personnes qualifiées
BOUGUET Fabienne / Directrice à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement
LASTERRE Charline / Directrice de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat

Six membres élus au scrutin secret par l'Assemblée générale
BONNOT Dominique / Architecte
BROUTARD Alex / Ancien Directeur de la scène nationale La Passerelle
HOUZET Olivier / Maire de Saint-Quay Perros
LE FLOHIC Alain / Président du Comité d'Animation de Robien
L'HER Stéphane / Directeur de l'Association Le Cercle, Elu à Saint-Brieuc
RICARD Sophie / Architecte-urbaniste

Un représentant élu par l'ensemble du personnel de l'association
HINAULT Léna / Architecte-conseillère du CAUE

BILAN FINANCIER

-

DÉPENSES	1 012 664
achats	13 432
services extérieurs	80 753
autres services extérieurs	24 957
impôts et taxes	73 564
charges de personnel	816 756
location de logiciel	2 694
charges exceptionnelles	150
Matériel informatique	170
Ouvrages de bibliothèque	188

RECETTES	1 027 027
taxe d'aménagement	920 000
cotisations-collectivités	62 136
autres cotisations	1 076
produits divers	
recettes en atténuation de charges	23 590
produits financiers	19 689
recettes exceptionnelles	536

CAUE 22

Conseil d'Architecture d'Urbanisme
et de l' Environnement des Côtes d'Armor
29 avenue des promenades
22 000 Saint-Brieuc
tél : 02 96 61 51 97
mail : caue22@wanadoo.fr

http: //www.caue22.fr

Direction de la publication : CAUE 22
Textes : CAUE 22
Illustration de couverture : CAUE 22
Maquette et graphisme : CAUE 22
© CAUE des Côtes d'Armor, 2024